

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JANVIER 2016

Étaient présents : Jean Paul Bontemps, Jacques Humbert, Gérard Giffard, Patrick Vion, Bernard Pichet, Michel Aufranc, Philippe Braillon, Elise Vincerot, Jérôme Clément, Laurent Vion, Fabienne Gavand, Joëlle Legris

Absent : Loïc Sermonat, Vincent Poret (pouvoir à Fabienne GAVAND)

Secrétaire de séance : Jacques Humbert

Approbation par l'ensemble du conseil municipal du compte rendu de la dernière réunion

DELIBERATIONS SUIVANT L'ORDRE DU JOUR

Le maire propose de rajouter à l'ordre du jour une délibération concernant le patrimoine et une concernant la réfection des volets de la mairie, le conseil accepte à l'unanimité des présents.

1- Délibération pour la numérotation et le nom des rues:

Le maire propose que le nom et la numérotation des rues selon document joint, et déjà évoqué en conseil, soient adoptés :

Le conseil approuve à l'unanimité des présents

2- Délibération pour étude de faisabilité de rénovation du toit de l'église :

Le maire présente deux options possibles :

- réfection simple du toit pour environ 150 000€ ht
- réfection avec mise en place de panneaux photovoltaïques sur une face

Après en avoir débattu le conseil autorise le maire à envisager toutes les options avec la réserve que pour l'option photovoltaïque il y ait une rentabilité avérée.

Le conseil approuve à l'unanimité des présents

3- Délibération pour renouvellement de bail d'un locataire :

Le maire propose que le bail de la parcelle ZM 74 louée à Mr Paulet soit renouvelé.

Le conseil approuve à l'unanimité des présents

4- Délibération pour dossiers à la fondation du patrimoine

Pour l'église des devis ont été établis pour la restauration des bancs et stèles et le jointoiment autour de la rosace pour environ 16 000€ ht, le financement serait assuré par diverses subventions et l'association la Pierre Fiche de même pour le toit de l'église, Le maire sollicite l'accord du conseil pour l'autoriser à faire toutes les demandes de subventions et autres formalités administratives pour ces actions.

Le conseil approuve à l'unanimité des présents

5- Délibération pour achat de bois et de peinture :

Ayant dû déposer une partie des volets de la mairie en mauvais état, le maire informe le conseil de l'achat de bois chez Haut Doubs Bois pour 1504,10 € ttc pour réfection par les cantonniers, peinture et diverses fournitures sont à prévoir également, le tout pour un budget de 3000 € qui sera inscrit au budget 2016.

Le conseil approuve à l'unanimité des présents

Questions diverses :

Diverses dépenses sont à prévoir à l'école maternelle en raison d'exigences nouvelles de l'éducation nationale, des vannes thermostatiques sont à changer dans les deux écoles : la commission des bâtiments va se rendre sur place et rechercher les fournisseurs ad-hoc.

Mme Legris fait un rapport sur la fréquentation du site de la mairie : beaucoup de connexions extérieures à la commune, ce qui semble signifier que les BOËTRATS « expatriés » s'intéressent à leur commune.

Les vœux du maire le dimanche 24 janvier donneront l'occasion aux associations de présenter leur(s) activité(s) avec une table mise à leur disposition avant les vœux, sera aussi désigné par vote des présents la photo gagnante du concours.

La séance est levée vers 11h30